

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NAFABA »

Siège Abidjan, Cocody, Deux-Plateaux SIDECI, Lot
105 - 01 BP 762 ABIDJAN 01, Lot 105, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/10/2023 reçus par Me ASSIÉ JOACHIM GNABELY , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 08/11/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
NAFABA »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger: L'acquisition, la mise en valeur, la gestion, l'administration, la disposition de terrain ou de construction dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange - apport, location ou autrement; Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains; La gestion et l'administration de tous biens immeubles; Le morcellement de grandes parcelles de terrain en lots; Tous travaux d'aménagements, de terrassements et de voiries; La prise de participation dans toutes sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe; Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Deux-Plateaux SIDECI, Lot
105 - 01 BP 762 ABIDJAN 01, Lot 105, Ilot ND

Dirigeant(s) M ESSEHIN N'GUESSAN JUSTIN

(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00156 du 21/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82052/GTCA/RC/2023 du 21/11/2023

